DEPARTEMENT DU MORBIHAN
Commune de INZINZAC-LOCHRIST
Lotissement : 20 lots
"LE DOMAINE DES VIEILLES PIERRES"

Permis d'Aménager n° PA 056 090 18 L0002 en date du 23/05/2019

PLAN DE VENTE ET DE BORNAGE

Article L115-4 du Code de l'Urbanisme:

"Toute promesse unilatérale de vente ou d'achat, tout contrat réalisant ou constatant la vente d'un terrain indiquant l'intention de l'acquéreur de construire un immeuble à usage d'habitation ou à usage mixte d'habitation et professionnel sur ce terrain mentionne si le descriptif dudit terrain résulte d'un bornage. Lorsque le terrain est un lot de lotissement, est issu d'une division effectuée à l'intérieur d'une zone d'aménagement concerté par la personne publique privée chargée de l'aménagement ou est issu d'un remembrement réalisé par une association foncière urbaine, la mention du descriptif du terrain résultant du bornage est inscrite dans la promesse ou le contrat..."

NOTA:

- Les constructeurs, architectes et dépositaires de permis de construire devront s'assurer au préalable de l'existence et de la position des réseaux sur le terrain, ou en demandant les plans de récolement au maître d'ouvrage.
- Il est obligatoire à chaque acquéreur de faire implanter sa construction principale par un Géomètre-Expert et faire vérifier le bornage de son lot à ses frais.
- Les branchements et réseaux divers indiqués sur le plan ont une position indicative et feront l'objet de plans de recolement après travaux.

LOT N°: 15

Superficie réelle : 351 m²

Réf. Cadastrale : Section ZY n° 488

Surface plancher maximale : 319 m²

Signature du Géomètre-Expert + cachet:

Ordre des Géomètres-Experts
SELARL NICOLAS ASSOCIES
Successeurs du cabinet HUIBAN
Jean Charles HINAULT - N° Inscription à l'ordre 05483
3 avenue Françoise GIROUD
56700 HENNEBONT
Tel 02 97 36 25 02

Plan de situation (sans échelle)

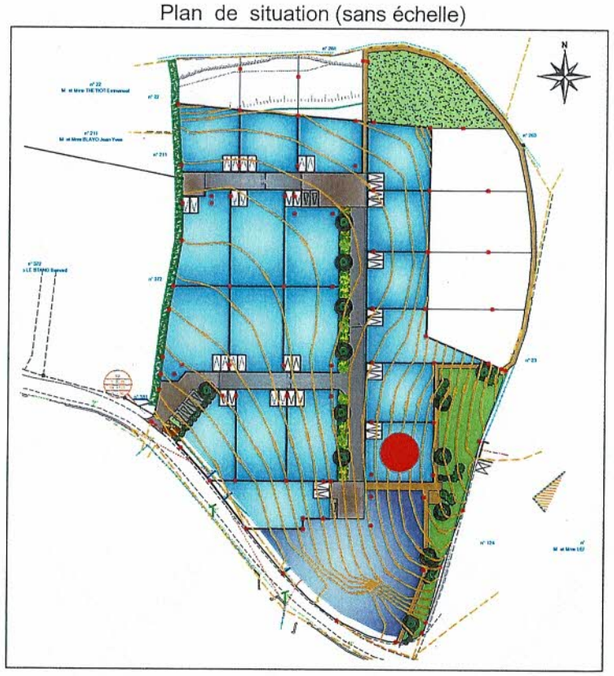

SELARL NICOLAS ASSOCIES - Géomètres-Experts
Successeur du cabinet HUIBAN
Agence de LORIENT
13 rue du Sous-Marin Vénus - BP 656 - 56106 LORIENT Cedex
Tel: 02 97 21 01 03
Fax: 02 97 64 28 83
E-mail: lorient@sarlnicolas.fr

nicolas associés bureau d'études

URBAN Aménagement
Lotisseur - aménageur morbihannais

Lotisseur - Aménageur
Tel: 02 97 38 48 66
contact@urban-amenagement.fr
Siège social : 56920 Penderff

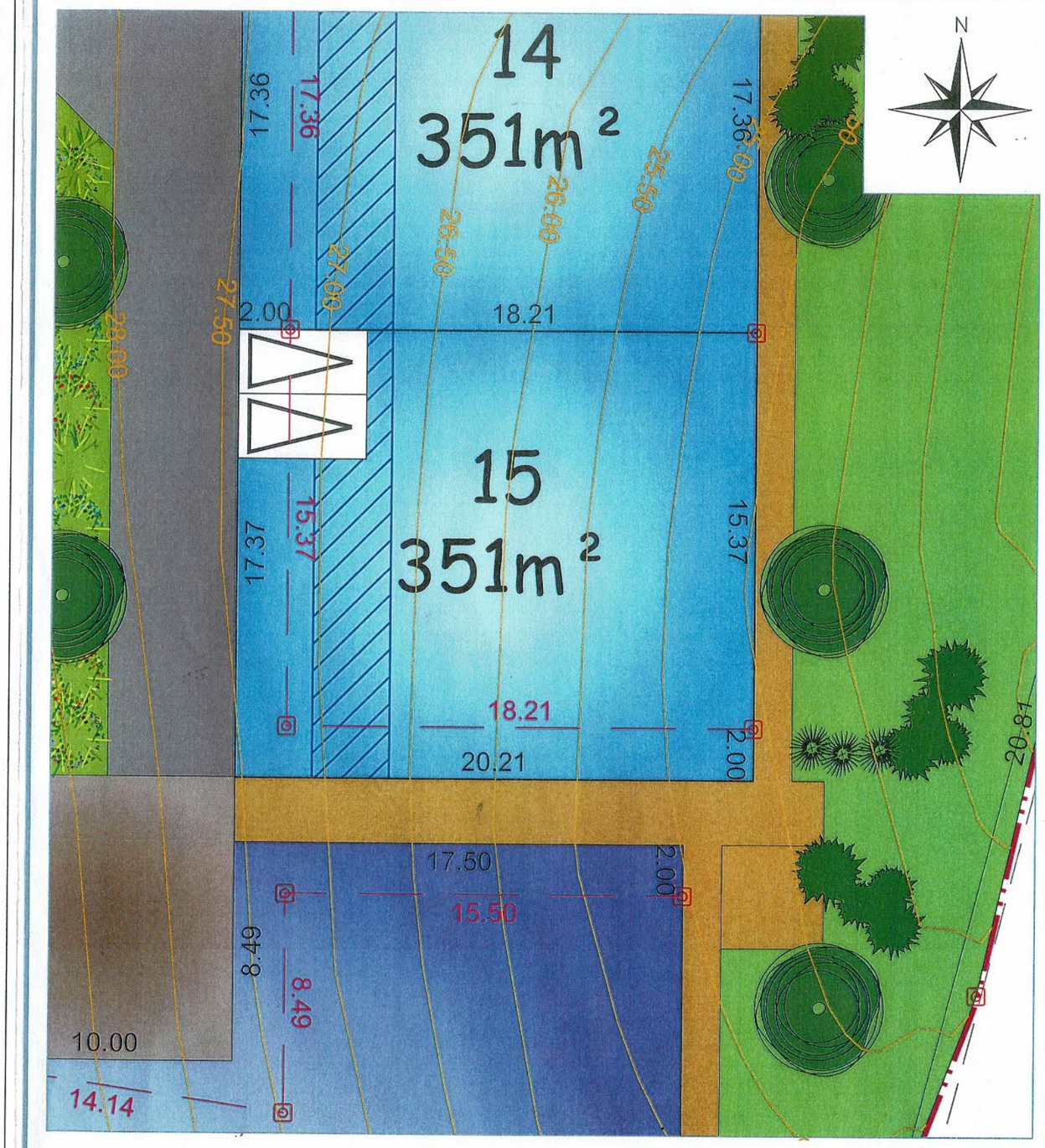

Légende du plan de composition en 3D

- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS LIBRES
- ZONE CONSTRUCTIBLE LOTS DESTINES AUX LOGEMENTS AIDES
- ZONE D'IMPLANTATION OBLIGATOIRE D'UNE PARTIE DE LA FACADE PRINCIPALE (60% minimum)
- ZONE D'ACCROCHE OBLIGATOIRE D'UNE PARTIE DE LA CONSTRUCTION
- ESPACE VERT
- TALUTAGE BACHE PLANTE
- NOUE PAYSAGERE (pour régulation des Eaux Pluviales)
- VOIRIE
- PLACETTE
- CHEMIN PIETON
- STATIONNEMENT
- ACCES IMPOSE (position indicative des 2 places de stationnements privatives en dehors du garage)
- ACCES PRECONISE (position indicative des 2 places de stationnements privatives en dehors du garage)
- EMPLACEMENT RESERVE POUR RENFORCEMENT ELECTRIQUE
- ESPACE DE PRESENTATION DES CONTENEURS
- ARBRES
- ARBUSTE (position indicative)

Légende bornage

- Limite divisoire
- Limite bornée
- 4.61 Cotation de lot
- 4.61 Cotation entre borne
- Borne nouvelle
- Borne existante

ECHELLE 1 / 200

Plan établi le 09.12.2019

Référence : O18-337